

L'objectif de cette rentrée est d'accueillir tous les adhérents, en présentiel, au sein des ateliers dans un cadre sécurisé, garantissant la protection de tous les usagers de l'association.

Le respect des règles sanitaires joue un rôle essentiel pour réduire au maximum les risques en supprimant les circonstances d'exposition au virus.

Chaque salarié, adhérent ou usager de l'atelier s'engage au respect de ces règles La réussite du dispositif est fondée sur la responsabilisation de tous et l'acceptation de ces contraintes.

Les règles de prévention du COVID sont définies par décisions ministérielles ou préfectorales. Si elles évoluent en fonction de la situation sanitaire, l'association appliquera les nouvelles directives.

RÈGLES SANITAIRES

1. **Ne pas venir à l'atelier en cas symptômes Covid (toux, fièvre..).**
2. **Porter obligatoirement un masque (de l'entrée à la sortie de l'atelier).**
3. **Se laver très régulièrement des mains.**
4. **Respecter une distance d'un mètre vis-à-vis des adhérents, de l'animateur, de Vanina, autant que possible.**
5. **Ne pas se serrer les mains, s'embrasser, donner l'accolade.**
6. **Apporter son propre matériel de protection, (gel), ses masques, matériel pour les ateliers.**
7. **Utiliser au minimum le matériel commun.**

ORGANISATION

Sens de circulation : entrée par la porte principale, sortie porte latérale (en fin de séance).

Entrée : prendre du gel avant de s'installer.

Déplacements : éviter les croisements (couloir, escalier, toilettes, espace gravure, éviers) et encombrements.

Accueil : ne faire appel à Vanina qu'en cas de nécessité. Privilégier le mail ou le téléphone.

Utilisation du matériel commun : le moins possible

- Prendre du gel avant d'utiliser du matériel commun (chevalets, presse, sellettes...),
- Nettoyer après usage avec le désinfectant (vaporisateur / alcool).
- Éviter de laver les pinceaux, les outils à l'atelier, pour ne pas encombrer l'espace éviers.
- Ne rien laisser dans le vestiaire (blouses).

Toilettes : utiliser du gel avant d'entrer et après utilisation. Ouvrir la porte avec le coude.

Sculpture, gravure : organisation spécifique précisée par les animateurs.

Ventilation des locaux : toujours aérer, laisser les portes ouvertes le plus possible.

Remarque : machine à café et sèche-mains sont débranchés.

02/09/202 – Janick BROUELLE et le Conseil d'Administration